

URGENCES

à consommer avec modération

La nuit et le week-end

Le soir à partir de 20h, le samedi après-midi, le dimanche, les jours fériés

J'ai un problème de santé qui ne peut pas attendre l'ouverture habituelle des cabinets médicaux

Je ne me déplace pas aux urgences

J'appelle le

15



Je reçois des conseils médicaux



Je suis dirigé vers un médecin de garde



Je suis dirigé vers la clinique ou l'hôpital

Le jour

En semaine de 8h à 20h et le samedi matin

Je contacte en priorité mon **médecin traitant**



En cas d'urgence seulement, j'appelle le

15